

La Savonnerie aux éclats, enregistrée au répertoire des métiers de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn sous le numéro 501601777RM801, dont le représentant légal est Chrystel Rostaing, exerce son activité de fabrication de savons et cosmétiques au 24 rue Henri Barbusse, 81000 Albi, sous le régime micro-entrepreneur.

## Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise Savonnerie aux éclats et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : savons, cosmétique, accessoires de toilette sur le site [www.ungrandmarche.fr](http://www.ungrandmarche.fr)

Toute prestation accomplie par l'entreprise Savonnerie aux éclats implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

## Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés net acheteurs, l'entreprise Savonnerie aux éclats n'étant pas assujétie à la TVA (article 293B du CGI).

Le prix indiqué pour chaque article ne comprend pas le transport.

L'entreprise Savonnerie aux éclats s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :  
par carte bancaire ;

## Livraison

La livraison est effectuée :

soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;  
soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

l'allocation de dommages et intérêts ;  
l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

Fait à Albi, le 31 mai 2018